



Adresse aux salarié-e-s

Il faut en finir avec les reculs sociaux !

Emmanuel Macron vient d'être élu président de la République. Chacun connaît les conditions qui ont conduit à ce résultat au premier tour, et de façon plus évidente au second tour.

Les enquêtes d'opinion à la sortie des urnes, comme le taux record d'abstention et de votes blancs ou nuls confirment que cette élection n'est pas un plébiscite à un programme. Pourtant, c'est à ce tour de passe-passe que se livre le président de la République et son entourage. La nouveauté ne peut se résumer dans l'âge du capitaine ou en essayant de brouiller les cartes sur l'échiquier politique français.

La nomination d'un Premier ministre proche d'Alain Juppé et soutien de François Fillon est symbolique du sens donné à l'action du gouvernement. Sa composition montre également que les ministres ne sont pas tous des inconnus de la politique.

Maintenant, c'est la casse du code du travail et de la protection sociale qu'Emmanuel Macron compte imposer, à coup d'ordonnances, sous l'injonction de Pierre Gattaz, pendant la période estivale.

Cette méthode ne répond en rien aux attentes, aux besoins, aux aspirations des salariés et du pays. Elle est le moyen de tenter de contourner le débat et de désamorcer les mobilisations.

Il n'y a ni urgence, ni efficacité à poursuivre une politique de déréglementation du marché du travail qui – à l'image du bilan du quinquennat Hollande – génère chômage, précarité, explosion des inégalités.

Partout en Europe, ces politiques d'austérité donnent les mêmes résultats et alimentent la montée de l'extrême droite.

Le recyclage des vieilles recettes libérales n'est nullement un signe de modernisme. Ce sont les enseignements que chacune et chacun peut tirer des mobilisations contre la loi « Travail » en 2016. Une loi à laquelle 70 % de l'opinion publique et une majorité de syndicats se sont opposés mais qui fut adoptée par un 49-3 à l'Assemblée nationale.

La CGT se rendra au rendez-vous avec Emmanuel Macron dès qu'il sera fixé. Mais nous ne ferons pas office d'alibi avec un pseudo-dialogue social ou une simple concertation.

Nous nous y rendrons de façon offensive, en portant nos exigences sociales, empreintes de modernité pour toutes et tous.

La CGT demande l'ouverture d'une négociation sociale résolument tournée vers le XXI^e siècle portant notamment sur :

- la réduction du temps de travail à 32 heures et l'augmentation des salaires et des pensions de retraite,
- le renforcement du droit d'expression des salariés et d'intervention de leurs représentants ; l'amnistie pour les militants syndicaux et le respect des libertés syndicales ;
- le renforcement des conventions collectives et le rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur.

Ainsi, la nouvelle proposition de code du travail, produite par le Groupe de recherche pour un autre Code du travail GR-PACT (universitaires spécialisés en droit de travail) est un premier socle qui démontre qu'il est possible d'allier simplification et renforcement des droits et garanties sociales pour répondre aux enjeux de notre temps.

C'est un nouveau message fort que la CGT veut faire entendre à la veille de nouvelles échéances politiques importantes pour le pays.

Nous sommes conscients que, face aux objectifs du président de la République et du gouvernement avec le soutien du Medef, une mobilisation du monde du travail, des privés d'emplois, de la jeunesse et des retraités, est indispensable. La CGT entend bien y travailler très rapidement dans un cadre syndical le plus unitaire possible.

Sans attendre, la CGT a appelé ses organisations à se déployer, partout dans les entreprises, les services et les localités pour débattre avec vous tous salariés, citoyens et vous faire partager nos exigences de progrès social.

Nous avons décidé dès à présent de faire de la troisième semaine de juin un temps fort d'initiatives et de mobilisations dans l'ensemble des départements. Nous vous incitons également à nous rejoindre en vous syndiquant et créer ainsi les conditions de l'action collective.

Montreuil, le 17 mai 2017

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nonm : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____



Téléphone : _____ Courriel : _____

Âge : _____ Profession : _____

Entreprise (nom et adresse) : _____

Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**